

Présent(s) :

Valérie POMMAZ
Elisabeth BUONOMO
Jean-Marc VIENOT
Delphine VIENOT
Angélique PUGEAT
Michel HARGE
Damaris CAROPPI
Lionnel GAUTHIER
Patrice AURAY
Catherine FERRON

**Excusée(s) ayant donné
pouvoir(s) :**

Vincent TRACLET
(Pouvoir à Valérie
POMMAZ)
Christian JULIAN
(Pouvoir à Jean-Marc
VIENOT)

Excusée(s) :

Victor PASSARELLA
Estelle GRUMET
Véronique DOST

**Conseillers en
exercice : 15**

Votants : 12
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation :
Le 09 février 2024

Séance du 15 février 2024

Délibération n° 24.01.08 : Salle des fêtes – Révision des tarifs de location

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 février, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de THIL (Ain), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente en conformité avec la délibération 14.05.04 du 20 juin 2014, sous la présidence de Madame Valérie POMMAZ, Maire.

Secrétaire de séance : Delphine VIENOT

Mme le Maire rappelle les tarifs votés le 19 novembre 2020 concernant la location de la salle des fêtes et applicables depuis le 1^{er} janvier 2021 :

	ASSOCIATIONS CONVENTIONNÉES	THILOIS (1 ^{er} utilisation annuelle)	EXTERIEURS <i>A la commune et à partir de la 2nde utilisation annuelle pour Thilois</i>
Salle de Réunion	Gratuit	150 €	870 €
Grande salle + Salle de réunion	30 €	350 €	870 €
Journée supplémentaire consécutives	Gratuit	90 €	150 €
Caution salle (voir règlement)	400 €	400 €	900 €
Caution clé	20 €	20 €	20 €
Caution ménage	65 €	65 €	65 €

Elle précise également que la location est effective du samedi matin au dimanche 11h00.

Au-delà, une journée supplémentaire consécutive est appliquée.

Or, les locataires sont invités à déposer les clés dans la boîte aux lettres de la Mairie lors de leur départ, il n'est donc pas possible de vérifier l'heure à laquelle ils quittent les lieux et s'ils utilisent ou non la salle le dimanche.

De ce fait, Mme le Maire indique qu'il serait judicieux de louer la salle pour le WE complet d'office.

Soit du samedi matin (remise des clés le vendredi après-midi), au dimanche soir.

Montant proposé pour le WE complet : 450 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE** les nouveaux tarifs de la salle des fêtes, tels que présentés ci-dessus, à compter du 1^{er} mars 2024.

	ASSOCIATIONS CONVENTIONNÉES	THILOIS (1^o utilisation annuelle)	EXTERIEURS A la commune et à partir de la 2^oe utilisation annuelle pour Thilois
Salle de Réunion	Gratuit	150 €	870 €
Grande salle + Salle de réunion (<u>WE complet</u>)	30 €	450 €	870 €
Caution salle (voir règlement)	400 €	400 €	900 €
Caution clé	20 €	20 €	20 €
Caution ménage	65 €	65 €	65 €

- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré à THIL, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme au Registre des délibérations.

Le Maire,
Valérie POMMAZ



Acte reçu le par la Préfecture de l'Ain,
Notifié ou publié conformément à la réglementation le
Le Maire,
Valérie POMMAZ